

DÉCLARATION LIMINAIRE DU SNETAA-FO MARTINIQUE À L'INSTALLATION DE LA CAPA DES PLP

Madame ou Monsieur le Président de la CAPA
Mesdames & Messieurs les membres de la CAPA

Chers Collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour installer la CAPA des PLP suite aux dernières élections professionnelles dont le dépouillement s'est déroulé le 6 décembre 2018. Pour certains d'entre nous il y aura un Groupe de Travail afin d'examiner les barèmes des collègues stagiaires et titulaires qui participent au mouvement interacadémique.

Concernant les élections, nous souhaitons tout d'abord remercier l'ensemble des PLP de l'académie qui ont participé au scrutin des élections à cette CAPA. Malgré les difficultés techniques rencontrées lors de ce vote électronique nos collègues PLP se sont exprimés avec un taux de participation dépassant les 69%. Cela donne encore plus de poids aux résultats de ces élections.

Et ces résultats sont très bons pour le SNETAA-FO. Ils le sont au niveau national puisque notre organisation gagne 260 voix par rapport à 2014 et conserve sa première place. A noter que seul le SNETAA-FO a des élus à la CAPA des PLP de toutes les académies de France et de l'outre-mer. Au niveau de l'académie de Martinique, nous renforçons notre représentativité en sièges.

Pourtant le contexte national ne nous était pas favorable. En effet, entre les attaques répétées contre la confédération Force Ouvrière qui ont obligé le secrétaire général à démissionner et celles portées contre le SNETAA-FO parce qu'il a décidé de jouer son rôle de syndicat majoritaire en négociant avec le Ministre de l'Éducation Nationale afin d'éviter le pire pour les PLP, nous pouvons dire que nos militants étaient quelque peu inquiets quant aux résultats lorsque le scrutin s'est ouvert. Ajoutons à cela un contexte académique très particulier. A ce sujet, nous souhaitons dire ici que si nous acceptons sans aucune difficulté les critiques contre nos mandats ou prises de position, en revanche, il est pour nous important que la déontologie syndicale soit respectée.

Quoi qu'il en soit, les résultats ont apporté la meilleure réponse possible à tout le monde et nous remercions les PLP d'avoir réaffirmé que le SNETAA-FO était bel et bien leur syndicat !

L'actualité nous oblige également à rappeler ici nos positions quant à la réforme de la Voie Professionnelle.

Non, le SNETAA-FO ne veut pas d'une réforme qui diminue les horaires d'enseignement disciplinaire pour les élèves.

Non, le SNETAA-FO ne veut pas d'une réforme qui va permettre à la formation par apprentissage de se développer dans nos établissements via la mixité des parcours et des publics et qui ne laissera plus le choix aux PLP d'y participer ou pas.

Non, le SNETAA-FO ne veut pas d'une réforme qui va créer des familles de métiers et ainsi participer à la déprofessionnalisation de nos formations.

Non, le SNETAA-FO ne veut pas d'une réforme qui acte la fusion des Bacs Pro Commerce et Vente.

C'est pourquoi, suite aux publications du mois de mai concernant les éléments de la réforme par le Ministère de l'Education Nationale, le SNETAA-FO s'est battu et a obtenu satisfaction sur certains points, mais pas suffisamment pour arrêter la lutte.

Notre position est donc claire et sans ambiguïté. Mais nous nous refusons d'être alarmistes ou fatalistes. Nous luttons pour défendre les intérêts de l'Enseignement Professionnel. Cette lutte a commencé par la négociation. Et négocier n'est pas signer.

Pour l'académie Martinique :

- Il est inadmissible que nous perdions plus d'une centaine de postes au niveau de l'enseignement dans le second degré. Nous aurons des luttes difficiles à mener pour maintenir un maximum de stagiaires dans l'académie Martinique.
- La nouvelle carte des formations professionnelles et technologiques ne nous a pas encore été présentée. C'est le silence sur certaines questions posées par notre organisation ;
- La transformation de la voie professionnelle applicable dès la rentrée 2019 pour 3 « familles des métiers » est absente des échanges et présentations. L'administration rectorale préfère différer le débat sur des questions cruciales qui méritent d'être abordées très rapidement.

Nous terminons en vous rappelant notre mobilisation du jeudi 24 janvier 2019. Nous attendons de votre part des réponses concrètes sur les problématiques posées.

Notre Fédération Générale des Fonctionnaires FO a également déposé un préavis de grève du samedi 02 février au lundi 11 Février 2019. Il vient renforcer le préavis de grève reconductible de la FNEC FP FO Martinique du 28 décembre 2018 qui reste d'actualité.

Nous vous remercions pour votre écoute.

L'ensemble des commissaires paritaires
du SNETAA FO Martinique